



Participation citoyenne et protection des forêts : choisir les outils juridiques ou les manifestations?



Voilà une question qui agite régulièrement les discussions du collège de SOS Forêt Dordogne, comme vous pouvez l'imaginer!

Et tout aussi régulièrement, nous concluons que les deux sont nécessaires et qu'il est impératif de travailler sur toutes les pistes...

Ainsi, nous vous avons invités dans nos dernières lettres d'information à participer à des consultations et notamment celle organisée dans le cadre de l'[AFAFE de la Gonterie Boulouneix](#), à participer à nos actions comme à celle de [Chantérac](#) ou de continuer à vous informer / vous former pour mieux diffuser nos positions et nos connaissances sur la forêt périgourdine.

Quelles sont les journées qui ont le plus d'impact ? Difficile à dire mais la réaction vigoureuse des autorités publiques et de la filière bois le 10 octobre à Chantérac (voir plus bas) donne à penser que nous gêrons tout de même certains acteurs et que notre action les inquiète : une bonne raison pour continuer et amplifier notre action !

Nous vous invitons donc à participer à la journée spéciale adhérents que nous organiserons prochainement pour faire le point sur les actions auxquelles vous souhaitez participer.

Encore une fois, rappelons que nous avons besoin de votre aide et votre engagement pour mener ce **combat, pacifique et non violent** et que nous choisissons à dessein de mener en collaboration avec les autres associations concernées par la défense du vivant.

Ensemble, faisons bouger les lignes !

Rejoignez-nous nombreux !

Mieux connaître
nos actions



Qui a eu peur de notre manifestation ?

Dans notre lettre d'information précédente, nous vous appelions à nous rejoindre à Chantérac le 10 octobre à 10h pour accueillir [le bus de Canopée](#). Il s'agissait de mettre un coup de projecteur sur les méfaits de la sylviculture industrielle, dans une atmosphère bon enfant et conviviale. Nous avions prévu café, confitures et biscuits de la Chantéracoise. Mais au petit matin, à Paussac où le bus avait fait halte, coup de théâtre !

Trois voitures de gendarmerie attendaient les représentants de SOS Forêt Dordogne et Canopée, arrêté municipal en main, pour leur annoncer l'interdiction de circuler sur deux routes et deux pistes DFCI pour le bus, au motif du dépôt de demande d'autorisation de manifestation par les ETF (exploitants de travaux forestiers). Autant dire que notre événement prévu route du Chevalier était interdit. Pris de court, les organisateurs ont dû improviser. Il a donc été décidé de changer d'itinéraire et de nous rendre devant une autre coupe, route du Cantarius.

À notre arrivée, les représentants des ETF et de la filière bois, prévenus du passage du bus, ont bloqué la route et nous ont vivement interpellés pour empêcher Canopée de nous rejoindre. Heureusement, après quelques échanges tendus, et un début de dialogue, la gendarmerie est intervenue pour rétablir le calme. Les véhicules ont été déplacés, et le bus a finalement pu rejoindre les Périgourdins qui attendaient près du chantier forestier.

Les membres du collège présents ont néanmoins dû prévenir les militant·es venu·es de loin que le bus risquait de ne pas pouvoir s'arrêter et qu'il valait mieux ne pas faire le déplacement. Nous remercions vivement ceux qui sont restés malgré les tensions sur le terrain.

Par la suite, les représentants de la filière bois sont venus nous rejoindre. Leur colère s'explique, et nous la comprenons : nous avons toujours condamné la destruction de matériel. Ces échanges ont permis de trouver des points d'accord et d'apaisement.

Mais plusieurs questions demeurent :

- Pourquoi, après avoir obtenu l'accord des autorités, l'événement a-t-il été rendu impossible au dernier moment ?
- Comment la préfecture, si elle souhaite vraiment éviter les troubles à l'ordre public, a-t-elle pu ne pas interdire une contre manifestation des professionnels de la filière en même temps et au même endroit ?
- Par quelle conception de l'ordre public de telles décisions sont-elles guidées alors que clairement notre manifestation, comme toutes celles que nous organisons, était une manifestation pacifique et qu'il était évident que celle des professionnels était attisée par la colère de voir leur action mise en accusation ?
- Nos forces de l'ordre ne sont-elles donc pas en capacité d'assurer la sécurité de nos manifestants tout en autorisant la manifestation de nos opposants sur un autre site ?
- Pourquoi le Syndicat des Sylviculteurs, qui prône l'apaisement en réunions à la préfecture, attise-t-il la colère sur le terrain, tout en affirmant le contraire dans la presse ?

Une chose est sûre : cette agitation et ces conflits avec les professionnels attisés par des tiers détournent l'attention du vrai sujet : le cœur du problème reste la destruction de nos écosystèmes forestiers.
Et c'est bien là-dessus que nous devons concentrer notre énergie et le débat public.

Nous invitons les représentants des ETF et de la filière bois à venir boire un café avec nous la prochaine fois, afin de pouvoir dialoguer sans s'invectiver.

[En savoir plus](#)

Une militante présente sur site nous a écrit... (extrait)



"Il m'est venu de rêver qu'après le long entretien de Muriel avec les bûcherons qui tenaient la banderole, vraiment pacifiés par sa parole, sa bienveillance et la justesse de ses arguments, nous aurions pu passer, avec leur permission, de

l'autre côté de la banderole (avec les T-shirts de SOS Forêt Dordogne et Canopée), la tenir avec eux et décaler absolument la portée et le sens de la photo prise : (les photographes ont tant insisté pour nous faire sortir de devant la banderole, afin que le message soit bien lisible...).

Le message était à deux doigts de devenir :

"Écologistes et bûcherons ensemble pour l'avenir de la Dordogne, des travailleurs et des générations à venir."

Comment se former pour être plus inclusifs, audibles, bienveillants, réunir nos forces plutôt que de continuer à supposer que nous nous opposons ?"



Dates à retenir

12 octobre : fête de la citrouille à St Maime de Péreyrol (plus d'infos à venir sur notre site)

16 octobre : [projection du film de V. Verzat "Le vivant qui se défend"](#) en présence de SOS Forêt Dordogne et de la SEPANSO

18 octobre, 20h : [L'arbre de vie, une pièce d'Elisabeth Danjean au Buisson de Cadouin](#)

22 novembre : Fête de l'arbre à Paussac St Vivien



Sols forestiers : un nouveau plan pour préserver leur santé

Le Ministère de la Transition Écologique, de la forêt, de la mer et de la pêche a publié un Plan de Préservation des sols Forestiers en juillet 2025. On y trouve des mesures intéressantes comme le soutien aux filières de débardage, y compris à cheval, des actions de formation à la préservation des sols, des projets de réglementation contraignante visant à encadrer les travaux forestiers pour une meilleure préservation des sols.

25 novembre : Plantation de la haie au Bois de l'Espèr à Jaure

Voir l'agenda

Des pistes probablement intéressantes pour certains professionnels présents sur notre site !

En savoir plus

AFAFE de la Gonterie Boulouneix : n'oubliez pas de participer à l'enquête publique !

L'enquête publique est ouverte du 29 septembre au 7 novembre 2025

👉 Vous pouvez faire part de vos **observations et propositions**:

- Par courrier :

À l'attention du commissaire enquêteur, M. Dominique François
Mairie de Brantôme en Périgord
Avenue Dr Devillard, 24310 Brantôme en Périgord

- Par mail :

ep-afafe-la-gonterie-boulouneix@registredemat.fr

- par voie électronique

Accéder à la consultation

Plus de détails dans l'avis de SOS FD



C'est parti pour la plantation de la haie au Bois de l'Espèr !

Cette plantation qui aura lieu le mardi 25 novembre 2025.

La plantation sera assurée par les élèves du CFA de la Brie à Montbazillac.
Vous êtes conviés à venir participer à cet évènement.

Afin d'organiser au mieux cette journée et vous accueillir dans les meilleures conditions, Crâteur de Forêt et SOS Forêt Dordogne ont besoin de connaître le nombre de personnes présentes sur le chantier. Que ce soit simplement pour passer un moment convivial et de partage, en savoir plus sur la biodiversité et/ou participer activement à la plantation, vous pouvez nous faire part de vos envies en répondant au formulaire ci-dessous.

Merci de nous communiquer vos réponses avant le vendredi 07 novembre. Une confirmation avec le créneau retenu vous sera ensuite envoyée.

[S'inscrire](#)

SOS Forêt Dordogne

37 rue de Puyguiller, 24190, Saint-Germain-du-Salembre

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)